

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DE TRIENT
DU 18 DECEMBRE 2017**

PRESIDENT : M Bertrand Savioz

SECRETAIRE : M. Christian Goumand

PRESENTS : 37 personnes y compris le conseil municipal. 18 personnes se sont excusées.

Le président débute la séance à 20H15 en souhaitant une cordiale bienvenue à chacun. Il excuse l'absence de Madame Romaine Gay-Crosier, retenue en France suite aux mauvaises conditions météorologiques.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 20 décembre 2016

Dorénavant, le PV est mis à disposition sur le site internet de la commune en même temps que la convocation. Le Président demande si malgré tout quelqu'un en demande la lecture. Comme personne ne le demande, il est approuvé sans observation et à l'unanimité par l'assemblée.

2. Budget 2018

Présentation du budget 2018

L'exercice 2018, après des amortissements ordinaires de CHF 233'815.00 se solde par un excédent de revenus de CHF 306'878.00. Les amortissements représentent 11 % du patrimoine administratif à amortir et correspondent aux normes légales. Avec ce résultat positif, la fortune atteindra environ CHF 3'529'932.00 au 31.12.2018. La situation financière de notre commune peut être considérée comme bonne

Les investissements nets ordinaires du patrimoine administratifs se montent à CHF. 555'815.00. Ils sont pratiquement couverts par la marge d'autofinancement. L'insuffisance de financement est de CHF 15'122.00. Avec le report de cette insuffisance de financement, le report des investissements et des amortissements au bilan, l'augmentation de la fortune se monte à CHF. 306'878.00

Les services qui, selon les directives en la matière, ne sont pas autofinancés sont couverts globalement par l'indemnité annuelle versée par Nant de Drance pour les infrastructures communales ou par l'aide au logement de montagne.

Les différents détails des postes sont commentés, les différences conséquentes par rapport au budget 2017 expliquées.

Planification financière 2019 - 2022

Conformément aux prescriptions, le secrétaire présente une planification des investissements pour la période 2018-2021.

Décision fiscale 2018

Pour mémoire, les taux en vigueur sont présentés

Coefficient de 1 (minimum)

Impôt personnel : Fr. 12.-

Taxe communale et cantonale sur les chiens : Fr. 100.- (minimum légal)

Taux d'intérêts : Intérêts moratoires : 3.5%
Intérêts de remboursement : 3.5%
Intérêts compensatoires : 3.5%
Intérêts rémunérateurs en 2018 : 0 %

Approbation du budget 2018

Lors du vote à mains levées, le budget est accepté par 30 oui, 2 abstentions et aucun refus.

3. Rapport des commissions

Les conseillers présentent leurs rapports sur leurs dicastères et quelques thèmes ou travaux qui ont été réalisés durant l'année en cours.

Madame Patricia Bruchez pour les thèmes suivants :

- Création de l'association Pro Litro.
- Ouverture de la yourte.

Monsieur Olivier Couach pour les thèmes suivants :

- Agriculture avec le projet Arolette.
- Dangers naturels avec la fin des travaux de protection de Tête Noire, la finalisation des études de dangers géologiques, avalanches, eau et laves torrentielles.
- Le plan d'aménagement du Trient.
- Les énergies avec notamment les analyses du territoire, la pose des lampes publiques LED. Des corrections seront à apporter concernant l'éclairage de l'église et certains lampadaires.
- Travaux publics avec la présentation du projet d'agrandissement du local de la Bierle.

Monsieur Paul Gay-Crosier pour les thèmes suivants :

- Taxe au sacs et sa mise en pratique.
- Service électrique avec la pose des lampadaires en 2018 aux Jeurs, la mise à jour des compteurs électriques, le contrôle des installations électriques des maisons individuelles.
- Les chemins pédestres.
- Le service des eaux potables avec la mise en conformité du réseau, notamment pour les teneurs en arsenic.
- La nouvelle loi sur les constructions en vigueur dès le 01 janvier 2018.

Madame Romaine Gay-Crosier pour les thèmes suivants : Rapport lu par le Président

- Bâtiments avec l'état de l'avancement des travaux/étude du « Glacier ».
- Ecole avec les remerciements aux enseignantes et la fusion avec Finhaut.
- Tourisme avec la nomination de M. Pignat à la tête de VTT SA.

Monsieur Bertrand Savioz les thèmes suivants :

- Retour des concessions et le versement dès 2017 de l'annuité de Fr. 345'828.-, mais sans le 3^{ème} versement car la nouvelle concession n'est toujours pas entrée en force.
- Litige avec Finhaut, reconnu par son président.
- Les soucis avec l'homologation de la piste de luge et M. Gay-Crosier François qui s'oppose à sa réalisation.
- L'arrêt postal à l'entrée du village.

4. Promotions civiques

Le président a le plaisir de souhaiter la bienvenue à Monsieur Valentin Rebelle. Un présent lui est offert.

5. Divers

La parole n'est pas demandée, le Président clôt la séance à 22H00. L'apéro est offert à la yourte.

Le Président :

Le Secrétaire :

B. Savioz

C. Goumand